



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU **JEUDI 16 AVRIL 2026**

Date de convocation : 10/04/2026

Date d'affichage : 10/04/2026

Nombre de conseillers

en exercice . 23

présents..... 22

votants 23

L'an deux mille vingt-six à vingt heures et trente minutes, le seize avril, Le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des associations de Cré sur Loir. En séance publique sous la présidence de Monsieur Gwénaël de SAGAZAN, Maire.

Etaient présents : Pascal BERGEOT, Guy BOUTOUT, Jean-Charles BOUZANNE, Loïc CHAUVEAU, Daniel CHAUVIERE, Dominique COSNARD, Gwénaël de SAGAZAN, Jérôme FAUVEAU, Audrey FREDERICH, Isabelle GILLET, Philippe GOUIN, Manuela GOUPIL, Joanna GUITTER, Christine HERISSON, Véronique HERVE, Michelle HOTONNIER, Isabelle LANCIEN, Nicole LEMBOUCHER, Laurence MONCHATRE-POHU, Marc NAULET, Noël PERPOIL, John PLARD, Marylène SOUCHARD.

Etaient absents excusés : Laurence MONCHATRE-POHU

- Laurence MONCHATRE-POHU donne pouvoir à Manuela GOUPIL
- ✓ Approbation du Procès-verbal de la séance du 22 mars 2026
- ✓ Nomination d'un secrétaire de séance : Jérôme FAUVEAU

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR : demande d'acompte de subvention de l'OGEC ST-JOSEPH

➤ CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la constitution des commissions ci-après :

INTITULE COMMISSION	PERIMETRE	MEMBRES
Gestion des espaces publics	Voirie	Adjoints référents
	Espaces Verts	Dominique COSNARD
	Assainissement	Loïc CHAUVEAU
	Cimetières	Michelle HOTONNIER,
	Bâtiments communaux	Marc NAULET,
	Bois communaux	Pascal BERGEOT,
	Environnement et énergie	John PLARD,
	Sécurité (radars/vidéosurveillance...)	Nicole LEBOUCHER,
		Guy BOUTOUT
		Adjoint référent : Noël PERPOIL
	Marylène SOUCHARD,	
	Daniel CHAUVIERE,	
	Laurence MONCHATRE-POHU	
Ecole Enfance Jeunesse	Ecole	Adjointe référente
	Restauration scolaire	Manuela GOUPIL
	Moyens de garde	Véronique HERVE - suppléante
	Centre de loisirs	Pascal BERGEOT
Associations Fêtes et cérémonies officielles	Equipements jeunesse	Audrey FREDERICH
		Isabelle LANCIEN
	Relations associations	Adjointe référente
	Organisation réceptions officielles	Christine HERRISSON
		Michelle HOTONNIER
CCAS	Animations Solidarité Transport solidaire Mutuelle santé communale	Daniel CHAUVIERE
		Isabelle GILLET
		Noël PERPOIL
		Joanna GUITTER
		7 élus :
		Adjointe référente
		Véronique HERVE
		Gwénaél de SAGAZAN- Président de droit
		Marylène SOUCHARD
		Laurence MONCHATRE-POHU
		Manuela GOUPIL
		Michelle HOTONNIER
		Christine HERRISSON
		7 bénévoles extérieurs au conseil :
		Claire de SAGAZAN
		Sylve FOUCHER
		Marie-Bertille JEANSON
Catherine TRIBONDEAU		
Françoise BONNET		
Patrice ROGER		
Michel LANDELLE		
Communication	Bulletin Réseaux sociaux Panneaux numériques	Conseillère déléguée
		Isabelle GILLET
		Audrey FREDERICH - Suppléante
		Jérôme FAUVEAU
		Joanna GUITTER
Finances/Ressources humaines		Philippe GOUIN
		BUREAU :
Appel d'offres		Maire
		Adjoints
		Conseillers délégués
		Le Maire : Gwénaél de SAGAZAN + 3 membres du conseil
Commerces / Logement / Urbanisme / Santé		1- Noël PERPOIL
		2- Pascal BERGEOT
		3- Jérôme FAUVEAU
		Maire référent
		Gwénaél de SAGAZAN
		Laurence MONCHATRE-POHU
		Jérôme FAUVEAU
		Joanna GUITTER
Noël PERPOIL		
Commission de contrôle des élections	5 élus sauf maire et adjoints dont 3 élus de la liste Ambition commune 1 de la liste Rassemblement pour Bazouges-Cré 1 de la liste Agir ensemble	Loïc CHAUVEAU
		Isabelle GILLET
		Marylène SOUCHARD
		Jérôme FAUVEAU
		Michelle HOTONNIER
		Marc NAULET
	Jean-Charles BOUZANNE	



Gestion des espaces publics :

Loïc Chauveau précise que chaque membre de cette commission sera convié aux réunions mais chacun sera libre d'aller à la thématique qui l'intéresse.

Gwénaël de Sagazan demande à chaque commission de commencer à travailler sur des propositions de projets sur la mandature. Il faudra prévoir une date de séminaire qui servira de cadre général où toutes les commissions donneront leurs idées et projets. Ce sera le cap de début de mandat.

Enfance-jeunesse :

Véronique Hervé en profite pour informer les élus qu'une rencontre a eu lieu ce jour avec Familles rurales et la PMI pour le transfert du centre aéré dans l'école. Quelques travaux restent à prévoir mais le médecin de la PMI donne un avis favorable à ce transfert.

Gwénaël de Sagazan rappelle qu'il y a une trame pour les comptes-rendus de commissions et qu'il est très important de faire ces comptes-rendus qui seront consultables par tous sur l'application interstis.

Associations, fêtes et cérémonies :

Gwénaël de Sagazan rappelle l'importance des associations qui rayonnent sur toute la commune. Pour preuve l'inauguration des 22 terrains de pétanque mis à la disposition de l'association Pétanque du Loir. Une 10aine d'élus était présent à cette inauguration.

Christine Hérisson informe que lors du prochain conseil municipal il faudra voter les subventions aux associations. La commission se réunira prochainement pour préparer ce vote.

CCAS :

Gwénaël de Sagazan rappelle que le CCAS est une entité à part entière avec un budget spécifique. Les sujets du CCAS sont très importants d'autant plus avec la population qui vieillit : santé, mobilité, logement...

Communication :

Gwénaël de Sagazan informe le conseil qu'il va nommer Isabelle GILLET conseillère déléguée en charge de la communication.

Plan Communal de Sauvegarde :

Gwénaël de Sagazan insiste sur l'importance d'avoir un PCS à jour et complet pour être prêt pour gérer une éventuelle catastrophe. La commune est assez en avance par rapport aux autres communes sur l'élaboration du PCS.

Philippe Gouin ajoute qu'il y a aussi le PICS : Plan Intercommunal de Sauvegarde qui regroupe sur l'intercommunalité tous les moyens matériels et humains.

Dominique Cosnard rappelle que la commune a fait l'acquisition d'une pompe à eau et de boudins de sables qui sont recensés dans le PCS.

Commission des impôts :

Gwénaël de Sagazan précise qu'elle se réunit une fois par an.

➤ DESIGNATION DES MEMBRES POUR LA COMMISSION DIRECTE DES IMPOTS LOCAUX (CCID)

Conformément à l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;



- De 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants si la commune est supérieure à 2000 habitants.

La Direction Départementale des Finances Publiques demande de désigner parmi les contribuables de la commune 32 personnes, **ainsi le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la liste de noms, ci-après, en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs (CCID) de Bazouges-Cré sur Loir :**

- 1- LEBOUCHER Nicole
- 2- BOUZANNE Jean-Charles
- 3- HOTONNIER Michelle
- 4- GOUPIL Manuela
- 5- CHAUVIERE Daniel
- 6- GUITTER Joanna
- 7- PROUST Jostte
- 8- RACT-MADOUX Hervé
- 9- REMARS Yves
- 10- BERTRAND Michèle
- 11- LANGLAIS Sandrine
- 12- BOURGUIGNEAU Edgar
- 13- ALUSSE Philippe
- 14- SALLE Daniel
- 15- JEANSON Arnaud
- 16- LAROCHE Robert
- 17- DORION CROUIGNEAU Françoise
- 18- BONNET Françoise
- 19- NAULET Marc
- 20- LANDELLE Michel
- 21- COSNARD Romuald
- 22- GAPIN-FREHEL Jean-Claude
- 23- THIBEAULT Dominique
- 24- LEBAILLY Muriel
- 25- BESNARD Emmanuelle
- 26- OUVRARD Yves
- 27- GILBERT Jean-Yves
- 28- GAUTIER Michèle
- 29- CARON Lucien
- 30- COSNARD Dominique
- 31- LEGENDRE Jean-Yves
- 32- RICHEPAIN Germain

➤ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS DES INSTANCES DES GROUPEMENTS DONT ELLE EST MEMBRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner les membres suivants dans les instances des groupements dont elle est membre :



❖ **Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Sarthe et Loir (SMAEP) :**

Titulaire :

- CHAUVEAU Loïc

Suppléant :

- SOUCHARD Marylène

❖ **Agence des Territoires de la Sarthe (ATESART)**

*Il est rappelé que la commune est actionnaire de la **SPL Agence des Territoires de la Sarthe (ATESART)** mais qu'elle ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur. De ce fait, elle a droit à une représentation par le biais de l'Assemblée spéciale des collectivités, constituée en application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales.*

Titulaire :

- COSNARD Dominique

Suppléant :

- CHAUVEAU Loïc

❖ **Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

Délégué élu :

- SOUCHARD Marylène

Délégué agent :

- SCHRIJVERS Séverine

SMAEP : Loïc Chauveau précise que le Syndicat s'étend jusqu'en Mayenne et qu'il est géré par Sablé sur Sarthe. A Bazouges nous avons 2 zones de captage La Chesnaie et La Renardière.

➤ **REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales dit :

« Dans un délai de six mois suivant leur installation, les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus doivent établir leur règlement intérieur. Cette formalité est imposée par la loi. »

- **Monsieur le Maire remet à chacun un exemplaire du projet de règlement intérieur du conseil municipal et informe qu'il sera validé lors de la prochaine réunion afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter ses remarques.**

➤ **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SATESE (SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DE STATION D'EPURATION) POUR LA PERIODE 2026-2028**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reconduire la convention entre la commune et le Conseil Départemental, conformément au décret 2007-1868 du 26 septembre 2007 régissant l'intervention des Départements relative à l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement.

Il s'agit :

- ✓ **de renouveler la convention SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration) selon les modalités ci-dessous :**
 - **Objet :** La convention avec le Conseil départemental précise les modalités de mise en œuvre, via le SATESE, de la mission d'assistance technique en assainissement collectif. Les prestations en assainissement collectif fournies par le Département sont les suivantes :
 - Assistance pour le diagnostic des ouvrages d'assainissement collectif, d'épuration des eaux usées et de traitement des boues et pour leur suivi régulier,
 - Assistance pour la validation des dispositifs d'auto surveillance et l'exploitation des résultats pour évaluer et assurer une meilleure performance des ouvrages,
 - Assistance pour l'élaboration de conventions de raccordement des établissements générant des pollutions d'origine non domestiques,
 - Assistance à la programmation de travaux,
 - Assistance à l'évaluation de la qualité du service,
 - Assistance pour l'élaboration de programmes de formation des personnels.
 - **Durée de la convention :** 3 ans, de **2026 à 2028**
 - **Coût estimatif :** **1017 €/an** (2034 habitants X 0.50 €) – (0.41 €/habitant sur convention précédente)
- ✓ **Et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les éléments nécessaires à la réalisation de cette décision.**

Loïc Chauveau explique que c'est un organisme du département d'assistance technique et d'analyse sur les ouvrages de nos stations. Pour rappel à Bazouges c'est une station d'épuration en affermage avec veolia et à Cré des lagunes gérées en régie.

Daniel Chauvière demande s'il sera possible de visiter les deux stations.

Gwénaél de Sagazan confirme que oui et qu'il serait intéressant de visiter l'ensemble des bâtiments de la commune.

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR :

➤ **DEMANDE D'ACOMPTE DE SUBVENTION DE L'OGEC ST-JOSEPH**

Comme l'an passé, Monsieur le Maire a été sollicité par le Président de l'OGEC St-Joseph pour une demande d'acompte de subvention.



En effet, dans l'attente du vote des subventions aux associations, l'OGEC souhaiterait percevoir un acompte de 15 000 €.

Ainsi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 22 voix pour et 1 abstention :

- **De valider le versement d'un acompte de 15 000 € à l'OGEC St-Joseph sur les subventions aux associations 2026,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

Manuela Goupil explique que la subvention est calculée sur le coût d'un élève de l'école publique multiplié par le nombre d'élèves de St-Joseph habitants sur la commune.

Informations :

❖ Information sur les bases des taxes 2026

Lors du Conseil Municipal du 26 février 2026, le conseil a voté le taux des taxes pour 2026 (pas de changement de taux).

Voici pour information les bases 2026 en comparaison à celles de 2025.

Bases d'imposition :

	Bases d'imposition effectives 2025	Taux d'imposition 2025	Montant 2025	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Taux d'imposition 2026	Montant prévisionnel 2026
Taxe foncière (bâti)	1 866 464	41,72 %	766 814	1 904 000	41,72 %	794 349
Taxe foncière (non bâti)	247 799	41 %	101 598	250 100	41 %	102 541
Taxe d'habitation	197 711	19,61 %	38 771	184 400	19,61 %	36 161
			919 058			927 034

Gwénaël de Sagazan explique que l'Assemblée Nationale vote tous les ans une indexation des bases, en général calquée sur l'inflation et sur d'autres critères.

❖ Changement d'un conseiller communautaire :

- de Sagazan Gwénaël,
- Goupil Manuela remplace Hervé Véronique,
- Gouin Philippe.

Le conseil Communautaire d'installation aura lieu jeudi 23 avril – salle polyvalente de Bazouges – 18h.

❖ Séminaire de début de mandat : *après débat, Gwénaël de Sagazan proposera une date un*



lundi soir.

- ❖ Inauguration cœur d'îlot et square à prévoir, fin des travaux fin avril : *après débat il est proposé de faire une inauguration début septembre.*
- ❖ Information aux présidents d'associations : organigramme des élus (trombinoscope à prévoir) et à communiquer aux associations,
- ❖ Démonstration Interstis : 3 modules (revue de presse, comptes-rendus de commissions et Conseil Municipal).
- ❖ Distributions des bavoires à chaque naissance par les élus : *Gwénaël de Sagazan propose que la commission enfance-jeunesse réfléchisse à une autre proposition. Manuela Goupil répond que oui ça fait bien parti des projets avec une réflexion sur le suivi des enfants jusqu'à leur rentrée à l'école, Philippe Gouin informe qu'à la Flèche ils offrent un livre pour bébé, Joanna Gutter ajoute que certaines communes plantent un arbre à chaque naissance.*
- ❖ Feu d'artifice le samedi 25 juillet 2026 avec contribution en tant qu'artificier de *Christophe Besnard,*
- ❖ PADD, débat au prochain conseil municipal en présence d'*Anthony Gogdet, directeur adjoint du service Urbanisme, Aménagement et Habitat.*
- ❖ Rampes Eglise de Cré : retard de quelques mois, installation mai-juin,
- ❖ Les Amis du Sentier Au fil du Loir : *Daniel Chauvière participera à la réunion du 27 avril à Vaas. Daniel Chauvière précise que cette réunion est un projet de création d'association pour créer des sentiers, des chemins de halage le long du Loir de la Chartre sur le Loir à Bazouges-Cré sur Loir (servitude de halage et de passe-pied). C'est un long travail de négociation avec les exploitants, les riverains... Ce sentier servirait à valoriser le patrimoine le long du Loir. Cette réunion est ouverte à tous dans le but de constituer une association.*
- ❖ Panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes : production depuis le 14/04/2026,
- ❖ Point presse sur la vente de la boulangerie : *Gwénaël de Sagazan explique qu'avec le boulanger ils ont organisé un point presse. Il y a quelques contacts pour la boulangerie, surtout de la région parisienne. De plus Gwénaël de Sagazan s'est mis en relation avec un minotier qui a une équipe de 9 personnes en charge de trouver des candidats sur les boulangeries à reprendre. Gwénaël de Sagazan ne veut pas créer de faux espoirs mais néanmoins ça avance.*
- ❖ Santé : *Gwénaël de Sagazan explique qu'un nouveau dispositif expérimental dans la Sarthe est en cours concernant les pharmacies. Il s'agit de la possibilité pour une pharmacie d'ouvrir une succursale dans une autre commune en étant aidée financièrement pendant 3 ans. Gwénaël de Sagazan ajoute que toutes les pharmacies du secteur ont été sollicitées pour la mise en place de ce dispositif à Bazouges-Cré sur Loir.*
- ❖ Retour sur l'inauguration des terrains de pétanque mis à disposition de l'association Pétanque du Loir : le 10 avril,
- ❖ Journées Européennes du Patrimoine : *Gwénaël de Sagazan explique qu'il a rendez-vous avec la Houlala Compagnie de Sablé sur Sarthe qui pourrait proposer une représentation de « Le capitaine Fracasse » lors des JEP de septembre.*
- ❖ Point d'avancement comice.

AGENDA :

AVRIL

- **Judi 23 avril** : Génération Mouvement – Concours de belote – Salle polyvalente – Bazouges sur le Loir
- **Dimanche 26 avril** : Familles Rurales Cré – Vide grenier – Cré sur Loir



- **Mardi 28 avril** : Journée citoyenne à Paris avec les élèves de CM1-CM2

MAI

- **Dimanche 3 mai 14h00** : Meeples en folie – Jeux – Hall de motricité – Cré sur Loir
- **Vendredi 8 mai** : Commémoration du 8 mai à Cré sur Loir
- **Jeudi 14 mai** : Boule de fort l'Union de Cré – Challenge petit bonhomme – A la Saint Vincent
- **Dimanche 24 mai** : Les Crins Verts – Portes ouvertes – Cré sur Loir
- **Samedi 30 mai** : ACPG CATM – Congrès des Anciens Combattants – Salle polyvalente – Bazouges sur le Loir
- **Samedi 30 mai** : APEL Saint Joseph – Marché – Ecole Saint Joseph – Bazouges sur le Loir

JUIN

- **Jeudi 4 juin** : Génération Mouvement – Concours de pétanque – Bazouges sur le Loir
- **Samedi 6 juin 20h30** : Meeples en folies – Jeux – Hall de motricité – Cré sur Loir
- **Samedi 13 juin** : USBC – Tournoi – Stade – Bazouges sur le Loir
- **Dimanche 14 juin 14h00** : Meeples en folie – Jeux – Hall de motricité – Cré sur Loir
- **Vendredi 19 juin** : Ecole Saint Joseph – Fêtes des prix – Salle polyvalente – Bazouges sur le Loir
- **Samedi 20 juin** : Art et Culture – Fête champêtre spéciale 30 ans – Salle polyvalente – Bazouges sur le Loir
- **Dimanche 21 juin** : Les Crins Verts – Portes ouvertes – Cré sur Loir

- **Bilan des DIA :**

SECTION CADASTRALE	SUPERFICIE	NOM DU PROPRIETAIRE	ADRESSE DU BIEN	ACQUEREUR	DEMANDEUR	PRIX
108 ZO 499	00 ha 25 a 44 ca	GAUTRET Steven	30 route de Saint Quentin lès Beaufort	ROBICHE Nine et MARTINEAU Dylan	LEX'HÔM	168 000,00 €
108 ZO 445	00 ha 11 a 99 ca	FERRAND Santiana et Aurélie	9 rue des courtils	VERGONDY Adrien et PELE Ericka	LEX'HÔM	123 000,00 €
108 AB 293	00 ha 11 a 57 ca	BOITEL Alain	16 rue Charles de Gaulle	RUSSEAU Gwendoline	SAS Sandrine MARADAN	95 000,00 €
108 AB 113 108 AB 114	00 ha 07 a 20 ca	LEMAITRE Vincent	8 rue du bourg joly	LAMY Matéo et BAUD Lucile	SAS Sandrine MARADAN	140 000,00 €
E 775	00 ha 05 a 70 ca	MARTIN Michèle	6 Clos des corventières	HERVE Lucyle et CADIEU Flavien	LEX'HÔM	138 000,00 €

Tour de tables des commissions :

COMMISSIONS 2026-2032 :

- A venir



Christine Hérisson informe que le 21 mai aura lieu la réunion de calendrier des manifestations avec les associations. Elle veut également rappeler son agacement concernant l'affichage sauvage partout sur la commune (panneaux sur le bord des routes, affichage sur les feux tricolores...). Un arrêté municipal et une procédure doivent être mis en place pour y faire face.

Gwénaél de Sagazan rappelle également le sujet d'actualité : distribution des bacs de tri et bacs d'ordures ménagères.

Michelle Hotonnier souhaite échanger sur le fléau des frelons asiatiques. C'est la période pour éliminer les reines. Elle a fabriqué un piège mais qui n'est pas sélectif. Il faudrait proposer aux administrés une solution, un tutoriel...

Gwénaél de Sagazan propose à Michelle Hotonnier et Noël Perpoil de prendre en charge ce dossier et de proposer des solutions.

Fin de la séance à 22h05